

VOS REMBOURSEMENTS DETAILLES

Soins bénéficiant des garanties statutaires

Libellé	Quantité	Numéro de dent	Montant des honoraires	Montant du remboursement Sécurité sociale (*)	Montant du remboursement complémentaire MGEN (**)	Montant de votre reste à charge
rx volum faisc conique maxil, mandib +/- arc. Dent	1	15	69,00 €	0,00 €	0,00 €	69,00 €
Pose de 2 implants dentaires, chez l'adulte	2	15 16	1400,00 €	0,00 €	1000,00 €	400,00 €
Dégagement + activation 2 implants dentaires chez adulte	1	15 16	300,00 €	0,00 €	0,00 €	300,00 €
Infrastructure coronaire sur 2 implants	1	15 16	500,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €
Bridge cantilever 2 éléments, pilier + extension en céramométal, remplace une incisive permanente	1	14 15 16	1100,00 €	0,00 €	0,00 €	1100,00 €
Pose d'un bridge transitoire	1	14 15 16 17	250,00 €	0,00 €	0,00 €	250,00 €

(*) Montant indiqué à titre indicatif remboursé par le Régime général d'Assurance maladie obligatoire.

(**) Conformément au Règlement Mutualiste, la participation de la Mutuelle est limitée à :

- 2 implants et 2 couronnes sur implant, tous les 2 ans pour la formule Référence.
- 3 implants et 3 couronnes sur implant, tous les 2 ans pour la formule Intégrale.

Au-delà de cette limite, seules les couronnes sur implant sont remboursées à hauteur de 80% de la base de remboursement de la Sécurité sociale.